SAINT-AMAND

ECROUÉS. — François Louis, dit le Gris, frère de Baptiste Lail, dont les exploits de contrebande lui ont créé une réputation toute spéciale, a trappé violemment Mme Angèle Bandin, qui l'a brûlé tout ce qu'il s'est trouvé sous sa main.

— Louis Monnechon, colporteur, arrêté par l'agent Henri [illegible] pour rébellion contre lui et port de sous-pistolet [illegible] Valenciennes il sera poursuivi pour outrages et rébellion.

CAMBRAI

INSPECTION AU 4e CUIRASSIERS. — M. le général Prévost, commandant la 6e brigade de cuirassiers à Noyon, a inspecté aujourd'hui le 4e cuirassiers.

Le général avait vu hier les escadrons casernés à Condé et à Valenciennes; ce matin il a assisté à une manœuvre à laquelle ont pris part les cuirassiers des trois garnisons.

Le général passera demain l'inspection des brigades de gendarmerie des arrondissements de Douai et Cambrai.

UN ORAGE TERRIBLE. — Depuis 7 heures 1/2 un orage terrible sévit sur la ville de Cambrai; les rues se placent son, transformées en torrents; il dure encore à l'heure où ces lignes sont rédigées; [illegible] qui soufle [illegible] le vent a renversé et brisé plusieurs arbres; les dégâts sont importants dans la région.

SUCCÈS SCOLAIRE. — L'excellence de l'enseignement donné à l'école laïque de garçons de la rue des Décolettés, vient de se manifester très brillamment.

Huit élèves ont obtenu cette semaine leur brevet élémentaire : MM. Henri Bernard, Henri Carpentier de Cambrai; Lucien Dégramond de Landrecies; Léon Derly de Crèvecœur sur Escaut; Henri Guinée d'Avesnes-les-Aubert; Emile Marrivé de Cambrai; Arthur Monchon d'Escaudœuvres; François Pianchon de Peillenicourt.

Avec ses délicatesses aux jeunes lauréats, nous sommes particulièrement heureux de féliciter notre brillant disciple à M. Louis Portois, instituteur chargé de cours complémentaires, dont le dévouement est inlassable, l'abnégation entière et le modèle d'assurer des plus louables en résultats.

AVESNES

INAUGURATION DU MONUMENT STROLH. — Voici dans ses grandes lignes, le projet des réjouissances qui seront données à Avesnes à l'occasion de l'inauguration du monument Strolh, le 3 septembre.

M. le Ministre de la guerre a formellement promis de présider cette fête.

MM. les membres des Comités, M. le docteur Marquis, maire d'Avesnes; MM. les Conseillers municipaux; M. Maxime Lecomte, sénateur; M. Léon Pasquet, Décoré-Lire, Bernard-Bilquez; MM. les Conseillers généraux et d'arrondissement. M. le Sous-Préfet et les fonctionnaires liront à la gare pour recevoir M. le ministre, qui arrivera par train spécial.

Déjeuner chez M. Léon Pasquet, député.

Revue des diverses sociétés et défilé.

Réception officielle à sous-préfecture.

A 3 heures, cérémonie d'inauguration du monument placé à la sortie de la Gare, vers le ville à l'intersection des rues de Mons, de Maubeuge et de l'avenue de la Gare.

A 5 heures et demie, banquet par souscription auquel assistera M. le Ministre, dans la salle de l'école municipale maternelle, rue des Prés.

M. le Ministre quittera Avesnes vers 8 heures du soir.

Le soir, bal à grand orchestre dans les belles promenades de la Rotonde et illuminations.

HAZEBROUCK

CASSEL

CONCOURS SPÉCIAL AGRICOLE. — A 9 h. du matin. — Dimanche 3 juillet, réception des membres du jury, à l'Hôtel de Ville.

De 9 à 6 heures. — Exposition publique de bétail.

A 4 heures 1/2. — Au grand salon de la Mairie, banquet par inscriptions, offert aux autorités et aux membres du jury.

A l'issue du banquet, dans le même lieu de la Mairie, proclamation des lauréats du concours agricole et distribution solennelle des récompenses.

A 4 heures. — Sur la Place de la Grand'Place, concert : 1 : par le lauréat l'Avenir de Lens; 2 : la Philharmonique de Steenvorde; 3 : l'Harmonie de Cassel.

Lundi 3 juillet : Exposition publique de bétail.

DUNKERQUE

ACCIDENT GRAVE. — Un accident d'une certaine gravité s'est produit à bord du vapeur *Amiral Nielly*, amarré en quai du môle H.

Par suite de la rupture d'un maillon de chaîne, le mât de charge est tombé, venant frapper à la tête et à l'épaule M. Emile Fontan, âgé de 36 ans, peseur jaré, demeurant à St-Pol-sur-Mer.

M. Panton, relevé avec l'complète droite fracturée, porte en outre de nombreuses blessures à la tête, aux reins, ainsi qu'à la jambe et au poignet droit.

Le blessé a été transporté à son domicile.

— En poussant un wagon chargé de citrate, M. Henri Deca, journalier, est tombé, se blessant sérieusement à la jambe droite.

LES RAVAGEURS DU PORT. — Une tentative de vol d'une balle de laine a été commise au quai des Hollandais dans un lot de marchandises appartenant à la maison Goudriaan.

Les auteurs de ce vol ont dû subiliguée de l'obscurcir, surprise dans leur tentative. Deux individus de Rosendaël sont fortement soupçonnés.

LES VOLS. — Un nommé Alfred Descamps a pris la fuite après avoir escroqué une somme de 13 fr. à M. Carouille, instituteur.

BLESSÉE PAR UNE FLÈCHE. — Une fillette de 7 ans, la jeune Joséphe Chayrouse, qui regardait tirer à l'arc sur l'esplanade Jean-Bart, a été blessée gravement à la jambe gauche par une flèche.

LES ACCIDENTS. — A l'entrée de MM. Marchand-Lebrun, un tonneau d'huile a été tombé d'une hauteur, se blessant sérieusement à la main droite.

— M. Raymond Dacoster, journalier, demeurant à Petite-Synthe, est tombé en passant un escalier à bord du vapeur *Ingénieur Sapeire* et est descendu chute, n'est sauvé à pour le fait.

— Pendant le déchargement de travailleurs du port, des wagons en stationnement sur la quai de Freycinet M. M. Albert Royer, journalier à Saint-Pol-sur-Mer, a été la main droite brisée.

BISSEZEELE

VOL DE LAPINS. — Des voleurs ont commis dans la ferme de M. Clarou et y ont enlevé 12 lapins et 24 poulets.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

SUICIDE. — Depuis plusieurs jours, Charles Mopy, 33 ans, mouleur à Sur-Cathérine, souffrait d'une [illegible] et des troubles cérébraux. Jeudi après-midi, vers trois heures, il sortait pour aller dans le jardin. Comme son absence se prolongeait, sa femme alla voir et trouva le malheureux pendu dans le bois sous un cerisier. Elle coupa immédiatement la corde et des voisins, appelés, tinrent lui donner des soins; mais tout fut inutile, l'asphyxie était complète.

Georges Mahey était bien considéré dans la commune et possédait une bonne clientèle. Jeudi il n'avait manifesté l'intention de [illegible] deux jours et on ne peut bien [illegible] dans un accès de fièvre qu'il a agi. L'infortuné laisse une veuve avec six enfants.

BÉTHUNE

CONDAMNATIONS. — Les deux malfaiteurs dont nous avons hier annoncé l'arrestation, vont comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Béthune à l'audience des flagrants délits. Maquart s'est condamné à un an de prison et 50 francs d'amende, et Pierpont à 3 mois de prison et 16 francs d'amende.

ESCROQUERIE. — Un nommé Sebiste Calbard, né à Sarrebourg (Allemagne), âgé 31 ans, ouvrier mécanicien, a été arrêté mercredi matin à Béthune, par la gendarmerie en vertu d'un mandat d'amener décerné par le juge d'instruction de Rodwell d'Wertemberg. Cet individu est inculpé de détournements de fonds.

CARVIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué pour mardi 4 juillet, à 7 heures du soir à la mairie pour la formation du budget primitif de 1906.

LILLERS

RIXE GRAVE. — Lundi matin à la gare de Lillers, sous un prétexte futile un individu A. A. a attaqué le nommé D. O. qu'il voulait, dirait-il, réduire en poussière.

Malheureusement pour lui, quelque blessures encore, D. O. se défendit comme un lion. A. A. désespéré d'arriver à son fin, saisit son adversaire par une partie très sensible et lui arracha un cri de douleur, mais notre jeune D. O. saisit à son tour avec les dents l'appendice assez de son agresseur et en arracha la plus grande morceau. Pour comble, c'est l'agresseur qui a porté plainte.

CALONNE-RICOUART

SAUVAGE AGRESSION. — Dans la nuit de samedi à dimanche, quatre ouvriers peseurs, Elie Hermes, 22 ans, Henri Damette, 21 ans, Eltes Lhomme, 22 ans, et Augustin Legrand, 23 ans, revenaient de leur travail. Arrivés au pont-canal du pont du chemin de fer, à Calonne, ils furent assaillis par cinq ou six individus embusqués sur le côté du chemin. Harman fut atteint et le temps pour l'un des projectiles tombe évanoui; il fut atteint également à la jambe droite et aux reins; quand il revint à lui il a bien d'en quatre heures. Il a vu se lever de plusieurs individus dont l'un d'eux s'écria : « Tuons-le; c'est lui ! » Il parvint à se glisser et trouva un champ de blé et réussit à échapper à leurs recherches. Les autres lutèrent dans un fossé. Quant aux deux autres, ils furent atteints sans doute. Quant aux deux autres, ils furent atteints sans doute, mais légèrement. La gendarmerie a ouvert une enquête; elle est sur la trace des coupables.

QUINCHY

RÉCEPTION D'ÉLECTEURS. — M. Lemendin, député, recevra ses électeurs à Quinchy, le dimanche 9 juillet, de 10 heures à midi, chez M. Quéva, brasseur.

HAISNES-LEZ-LA BASSEE

COMPTE-RENDU DE MANOAT. — M. Lemestin rendra compte de son mandat de député, à Haisnes-les-La Bassée, le dimanche 9 juillet, à trois heures de l'après-midi, salle Emile Fromesse.

Tous les électeurs sont invités à y assister.

BEUVRY

SAUVETAGE. — M. Désiré Chaurquet, surveillant à la compagnie de Nœux, a été blessé à la cuisse pour sauver un ouvrier ajusteur qui y était accidentellement tombé, M. Oscar Damotte. Ils ont tous deux été [illegible] M. Henri Bleirs, avait déjà le premier tenté de repêcher l'homme en danger, mais sans y parvenir.

LIÉVIN

LE FEU. — Jeudi, vers 11 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré aux fours continus dans des bangers. Grâce à la promptitude des secours, le feu put être circonscrit. 35 à 40 mètres de bonger sont détruits. On croit que le feu a été communiqué par une étincelle échappée d'une machine.

VOL. — La gendarmerie recherche les cleurs Léon Lepers et Joseph Aerts, inculpés de vol d'une somme de 600 francs commis au préjudice de M. Benoit Eloi du Calieux, marchand de cuirs.

ANGRES

LES VOLS. — Un vol d'une montre et d'un gilet [illegible] 27 fr. a été commis au préjudice de M. Adrien Petit, cultivateur. Celui-ci qui avait déposé son vêtement pendant qu'il travaillait dans le champ est le retrouve plus quand il vint pour en revêtir.

LENS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Une pierre se détachant du toit dans une des galeries de la fosse n° 3 des mines de Lens a blessé le mineur Charles Delettre au pied gauche.

FINANCES

Paris, le 30 juin 1905.

Les nouvelles de Russie continuent à exercer un effet déprimant sur le marché qui reste hésitant et inégal dans l'ensemble.

Quant à la liquidation, elle s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes.

Le Rente Française se compense et clôture à 95.35.

Les Fonds étrangers sont lourds. L'Extérieure recule à 90.35, le Turc à 86.97. Fond russes en baisse.

Les valeurs industrielles et de traction sont faibles, mais n'est actuel les valeurs russes qui sont atteintes. La Rio Tinto à 1 515 fr. Les Mines sont également en baisse. La New Kaffir est tenue à 41 1/8; cependant par un concert suivi d'achats. Plombs et Zinc de Biscaye demandés à 37 fr. 20.

Au compteur, au Banque, le Capitulés tait preuve de bonnes dispositions à 57 fr. 1/2. Le Domaine Campay se soutient avec ouverture de 31 fr. Les Charbonnages d'Ouest sont bien tenus à 115 fr. 50.

La situation industrielle, comme [illegible] et [illegible] de la Société des Usines et Carrières Dépêche et Cie justifie l'intérêt dont ses actions de 500 francs sont actuellement l'objet. Voici, du reste, depuis 1899, date de son augmentation de capital, le relevé des dividendes : en 1899, et en 1900, 25 fr. Et, en 1901, le dividende a été réduit à la guerre de Transvaal. Mais en 1902, il reprenait 6 fr. pour élever à 27 fr. 50 en 1903 et à 30 francs en 1904.

Les Chemins de fer Français restent jourds.

LA HERNIE GUÉRIE

par la Méthode MARIE Frères

Toutes les hernies sont radicalement guéries par le Nouveau Bandage Electro-Médical MARIE Frères, si souple et si léger, qui maintient la hernie avec douceur et précision et grâce à l'Electricité Vitale, fait disparaître cette infirmité progressivement et définitivement.

Aussi, toutes les personnes atteintes de hernie ou d'efforts doivent sans hésiter se faire prendre les mesures de ce merveilleux **BANDAGE ELECTRO-MEDICAL** par l'unique spécialiste :

Dunkerque, dimanche 2 juillet, Hôtel de Flandre.

Bergues, lundi 3, Hôtel du Cheval-Blanc.

Hazebrouck, mardi 4, Hôtel du Faucon.

Bailleul, le 5, Hôtel Saint-Georges.

Cassel, jeudi 6, Hôtel du Sauvage.

Armentières, vendredi 7, Hôtel du Nord.

Lille, les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juillet, Hôtel de Commerce (15, rue de Béthisy).

Roubaix, mardi 11, Hôtel Parrelle.

Tourcoing, mercredi 12 juillet, Hôtel du Cygne.

Envoi gratuit et discret de la Brochure explicative, sur demande adressée à MARIE Frères, 108, rue de Rivoli, à Paris. 506

Lundi 3 et Mercredi 5 Juillet : VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises : SALLE A MANGER, vieux chêne, Henri II, 8 pièces, 200 f; SALON coussin moquette, 5 pièces, 140 f. 20230

RICQLÈS ACCAINT L'EAU Calme la Soif

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

RICQLÈS Hors Concours 1er PRIX, Dijon 1901

505

TOUT LE MONDE SAIT que loin de désaltérer les BOISSONS SUCRÉES EXCITENT LA SOIF

Si vous voulez vous désaltérer immédiatement & agréablement PRENEZ UN QUINQUINA BANYULS-TRILLES A L'EAU

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ par excellence

Exiger l'étiquette sur la bouteille

27921

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Séance du 30 Juin 1905

L'affaire Brassert

A l'audience d'hier, se sont continués les débats de cette affaire par le requisitoire du ministère public et par les plaidoiries des défenseurs. M. Gilsel, avocat de la partie civile lui succède.

M. Frémicourt, qui occupait le siège du ministère public, dans un très élégant réquisitoire, rappelle les opérations auxquelles le fils Brassert et ses complices, et après avoir tel la part des responsabilités qui incombait à chacun, il requiert contre les prévenus la peine que le Tribunal jugera nécessaire.

M. Guichard, prend la défense de V. Brassert. Il donne des renseignements détaillés sur les demandeurs et il lit notamment un jugement du Tribunal de Cambrai où un quelque Quicobon de jouteur obtient et qu'il est représenté comme [illegible] Brassert pour le prier d'opérer pour lui. Il dit aussi pourquoi Quicobon a déposé plainte. Oh ! la raison de Quicobon est délicieuse. Ce qui, s'il est jugé d'instinction, m'a poussé à déposer plainte, c'est le jugement qui [illegible] prononcé contre moi par le Tribunal de Cambrai auquel je demandais de déclarer nulles les opérations effectuées pour mon compte par Brassert.

Me Léon, du barreau parisien, prend la défense de P. Brassert. Il déclare que, d'après lui, rien ne justifie la poursuite actuelle. Son client a opéré d'une façon correcte d'après lui, et point par point il réfute les arguments de l'avocat de la République.

Me Rejet prend ensuite la parole pour Roger Lecouture, partisan universel. Il démontre que ses clients était en contre-partisis sérieux, possédant de la fortune et pouvant ainsi faire face à tout à rément nécessitant le versement d'une forte somme d'argent.

Me de Lamerwyns prend la défense de M. X., l'agent de change de Bruxelles. Il rend hommage comme tous ses prédécesseurs à l'éloquence éloquente du ministère public. Il déclare que son client aurait pu soulever l'incompétence des tribunaux français parce qu'il était Belge, domicilié en Belgique et spécialement en Belgique mais son client n'a pas voulu faire le départ de M. et il rappelle la déclaration de M. Desruisenne concernant son client et ainsi conclue : Il ne m'a pas le preuve que M. X. [illegible] de mon [illegible] et il a dit au moins [illegible] et il ajoute que, pas les opérations soient [illegible] et son valables, cet étant de la compétence civile.

Ce qu'il tant devant le tribunal répressif, c'est que les opérations en soient pas fictives et après avoir donné d'autres considérants, il conclut comme tous les autres avocats, à l'acquittement de son client.

Le jugement est mis en délibéré.

Tribunal correctionnel de Douai

Audience du 29 juin

L'audience commence à 9 heures 05 et le tribunal siège sur les affaires suivantes.

Diffamation

M. le défenseur Pollet, exécuteur testamentaire de M. le Sénateur Dubois avait été, en raison de ses fonctions, l'objet de diffamations graves qui ne l'atteignaient pas seul, mais qui étaient de nature, par leur caractère, à porter un grave préjudice à sa famille. La bonne de M. le Sénateur Dubois était l'objet des mêmes attaques qui étaient propagées à l'aide de sartes postales anonymes.

Le Parquet, saisi de l'affaire, ouvrit une enquête qui aboutit à l'inculpation de Mme Vve Tembolse, sœur du Sénateur Dubois, contre qui de charges sérieuses avaient été relevées.

Cet individu a été jugé hier devant le Tribunal correctionnel. Les débats ne pouvant être reproduits, nous nous bornerons à dire qu'ils furent écrasants pour Mme Tembolse.

M. Pollet était assisté par Me d'Hoghe père; Mlle Debey, par Me d'Hoghe fils; Mme Tembolse était défendue par Me Plouvier.

A l'issue de l'audience, le Tribunal a condamné Mme Tembolse à 1 mois de prison et 3.000 fr. d'amende. Elle devra en outre payer à la famille Pollet 500 fr. de dommages et intérêts, et Mlle Debey et sa nièce, 6.000 fr.

Chasse

Constant Martlaegs et Victor Demaes ont défraiché des jeunes à Beuvry-les-Orchies. Chacun 50 fr. d'amende.

— Louis Martlaegs a déclaré un nid d'alouettes. Acquitté.

— Alexandre Herbert a également déniché un nid d'alouettes. Acquitté.

Vol

Juliette Van Prast, sur la folle, a volé au jeune et un tablier à la dame Herbert, se logeant. Six mois de prison par défaut.

Coupe

Eugène Messe et François Vandersent, qui font défaut ont battu et blessé M. H. François, conducteur de travaux à Mouvaux. 6 mois de prison à Messe et 4 mois de la même peine à Vandersent.

Abus de confiance

Henri Brisson qui fait défaut, a détourné des fonds qu'il devait remettre à ses patrons. 6 mois de prison et 50 fr. d'amende.

Le travail des enfants

François Dopes, briquetier, a employé à lui sur le travail des enfants. A trois amendes.

Chasse

Alcide Rocquet, qui fait défaut, qui a déclaré deux alouettes. Acquitté.

Pierre Bonnet, qui a déclaré des alouettes en temps prohibé, à Lewarde. 6 mois de prison et 500 fr. d'amende.

Escroquerie

Henri Oestbier est poursuivi pour détournement de marchandises, à Sin-le-Noble. 15 mois de prison par défaut.

Vagabondage

Edouard Redouat, journalier, né à Douai, est prévenu de vagabondage. Acquitté.

Vol

Pierre Bonnet, [illegible] à Douai, est prévenu de vol d'un [illegible] au préjudice de M. Dorémieux, son logeur. 6 mois de prison qui seront confondus avec les 6 mois qu'il purge.

Mendicité

Georges Beaufort a mendié à Douai le 26 juin. 5 jours de prison.

Outrages

Henri Robey, 20 ans, journalier, sans domicile fixe, le 25 juin, dans [illegible] 1 mois de prison et 6 francs d'amende.

Vagabondage

Doucet Henri, 25 ans, marinier, déjà deux fois condamné, est prévenu de vagabondage, 15 jours de prison.

— Désiré Mlle et Désiré Vandenhove, sont prévenus de vagabondage et de vol d'une tonne. 3 mois de prison à Mlle et 1 mois de la même peine avec sursis à Vandenhove.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

La Fête Fédérale de Dunkerque

Nous avons dit que la Fête Fédérale organisée par la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais et qui aura lieu à Dunkerque dimanche prochain, serait le plus bel enchaînement artistique de la saison, nous croyons ce pas sans être trompé.

M. Parès, l'éminent chef de la musique de la Garde Républicaine, est arrivé jeudi soir à Arras, commençant en toutes de répétitions dans les gymnasiums des cinq musiques désignées par M. le Ministre de la Guerre pour prendre part au festival militaire et qui sont, rappelons-le, salles du 3e génie, des 3e, 33e, 73e et 110e d'infanterie.

Vendredi matin, M. Parès a fait répéter ensemble les musiques du génie et du 33e et l'après-midi celles du 73e d'infanterie à Béthune. Nous croyons savoir qu'il a été très satisfait de ce qu'il en avait pu s'informer que l'exécution d'ensemble qu'il dirigera sera parfaite grâce au travail soutenu de ces soldats musiciens et au zèle de leurs chefs.

Aujourd'hui samedi, M. Parès fera répéter le musique du 3e d'infanterie à Saint-Omer, puis à 4 heures de soir, celle du 110e à Dunkerque.

Les nombreux amateurs de bonne musique qui vont se rendre à Dunkerque sont, nous le sommes, assurés d'assister à une audition musicale de premier ordre.

CHEMINS DE FER

Grands Voyages. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord tient dans toutes les gares et stations à la disposition des voyageurs qui en feront la demande quelques jours à l'avance, soit une certaine commerciale, parcours des voyages, soit à l'Agence du Voyages Universelle, 17, Faubourg Montmartre, des billets pour les excursions ci-après :

Excursion à Obermammergau et aux Châteaux du Roi de Bavière, du 10 au 23 juillet 1905. Prix à forfait au départ de Paris, 1re classe 500 fr., 2e classe 400 fr.

Les prix pour le parcours sur le chemin de fer du Nord sont ceux des billets d'aller et retour ordinaires.

Les billets comprennent les parcours de chemins de fer et de paquebots, les voitures et les nibus pour les excursions, le visite des musées monumentaux, le logement et la nourriture dans les principaux hôtels et les guides intéressants.

La Société des Voyages Universels, 17, Faubourg Montmartre ouvrira gratuitement tous les renseignements qui lui seront demandés sur ces excursions.

Fête Nationale du 14 JUILLET 1905

Commandez vos AFFICHES PROSPECTUS PROGRAMMES et tous les imprimés dont vous pourriez avoir besoin, A L'IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD 51, rue Nationale, LILLE

TRAVAIL SOIGNÉ — LIVRAISON RAPIDE

LOTERIE des Associations de la Presse Parisienne et Départementale

Emission de 1.500.000 billets de 20 francs, donnant droit à de nombreux prizes jusqu'au 100.000 francs, pour un montant de 15.300.000 francs de lots. Les souscriptions sont reçues jusqu'au 3 Juillet 1905.

A la Société Générale, 43, rue Nationale, à Lille. 29233

ÉTATS-CIVILS

Décès. — Du 30 juin. — Jean Roy, officier en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, boulevard Delebecque, 2. — Félicie Lequeux, 77 ans, propriétaire, veuve de Prosper Chartier, rue St-Michel, 14.

Valenciennes. — Du 29 juin. — Naissances : Léon Leconte, rue des Planches, 23. — André Boddaert, rue des Hospices.

Du 30 juin. — Edmond Michel, rue du Pont-Delpeuse. — Léon Gustin, à Lumpret. — Marie Louise Saint Quentin, rue St-Géry, 81. — Marguerite Deshemin, allée des Soupirs.

Lens. — Du 29 juin. — Naissances. — Dewulfère, Blanche. — Deroy, Nelly. — Vermersch, Herbert. — Cénier, Marguerite. — Mistins, Ernest. — Gosset, Jules. — Hary, Rosalie. — Lalaing, Joseph. — Dedoit, Angèle.

Décès. — Mariages. — Bard : Louis Dubrulle, forgeron, rue Marie, Sérons, à Lille. — Dubocage, Victor, mesuisier à Loos, Berlin. — Flavet, Auguste, cordeur à Lallaing. Lieutenant, sans profession. — Lengrée, Eliel, cordonnier à Croisseuz, Marie, serrurier.

Mariage. — Entre : Melin, à Sérouvet et Deschamps à Vendin.

Décès. — Colbert, Amédée, 49 ans, employé, veuve Calvalier, Pierrot, à Lallaing. Lemaire, 18 jours. — Ambroise, Louise, 7 ans, à Le Prolongeau. — Adrien, Alexis et phenomène. — Bonnaey, Raymonde, 3 ans. — Nicaise, — Leroy, Charles. — Dubrulle, Emile, 20 ans, [illegible] — Deroy, Jeanne, 10 mois. — Delrouelle, Léon, 60 ans, agent réorganisateur. — Bouchain, Joseph, 24 ans, [illegible] — Lemaire, Pierre Clé.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 29

Lariat, vap. Cambrai, 600 tx, cap. Brunel, lège, tlecopat.

Portland, 3-m. ital. St-Calasio, 1204 tx, cap. Marasco, orge, Fayal.

Danzig, vap. Kaiserhof, 6 tx, cap. Cologne, lège.

Du 30

Londres, vap. ang. Antonia, 412 tx, cap. Bennet, d. m. Morel.

Sorties du 29

Londres, vap. Dinnington, 824 tx, cap. Hall, d.m. Dobecker.

Boulogne, vap. V-de-Lille, 856 tx, cap. Vanhille, m.d. Hocquet.

Hull, vap. ang. Fairy, 413 tx, cap. Bothens, d.m. Dobecker.

Calais, vap. Armorique, 179 tx, cap. Thomas, d.m. Leroy.

Newport, vap. Stride, 1535 tx, cap. Sennett, d.m. Carlier.

Chambergen, vapeur Seine, 815 tx, cap. Denys, d.m. Duchesteel.

Du 30

Boulogne, vap. Penfeld, 459 tx, cap. Malet, m.d. Leroy.

Liverpool, vap. Rio Janeiro, 2557 tx, cap. Gerrice, lège Duchesteel.

CALENDRIER

Samedi 1er Juillet 1905. — 182e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h. 0 ; coucher à 8 h. 5.

Lune. — Lever à 5 h. 42 matin ; coucher à 6 h. 42 soir.

10e jour de la lune.

La durée du jour est stationnaire.

Temps probable. — Des pluies orageuses sont encore probables avec abaissement de la température.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE du 30 juin

Baromètre à midi : 754 m/m 5 — A minuit, 756.

Brises depuis la veille : 1 m/s 7.

Température de l'air + 18.

Température extrême depuis 24 heures : Maxima + 24 ; Minima + 12.

Direction du vent : Sud-Est.

Etat du ciel : Nuageux.

Etat hygrométrique : 78.

COURS DU FRÊT

Au départ de Lens et de Courrières (Sainte), Paris, Ribecourt et Rouen, le colmé à 2.250 : Dentin, Bouchain, Fontainebleau, Vitry-le-Brûlé, Lagny 1.350 ; Corbeil, 1.750 ; Saint-Quentin 2.750 ; Chassy 3.100 ; Creil 3.250 ; Lisy, 3.400 ; Pépinière 3.750 ; Noisy 4.250 ; Soissons, Vincennes, Malmpert, Pantin et Reims 4.850 ; Bitry 5.400 ; Chelles-sur-Marne 6.150 ; Vitry-le-François 6.700 ; Saint-Dizier 6.400 ; Bar-le-Duc 6.900 ; Nancy 8.600 ; Thaon 8.900 ; Epinal 9.700.

Au départ de Douai, Paris, Ribecourt et Rouen en colmé à 1.800 : Cambrai 1.100 ; Saint-Quentin 1.350 ; Chassy 2.250 ; Creil 2.350 ; Pérenne 3.000 ; Amiens 3.150 ; Reims 3.750 ; Bitry 4.500 ; Chelles 5.000 ; Vitry-le-François 5.500 ; Nancy 6.300 ; Thaon 6.600 ; Epinal 7.300.

Au départ de Douai, Paris, Ribecourt et Rouen en colmé à 1.400 : Cambrai 1.000 ; Saint-Quentin 1.150 ; Chassy 1.750 ; Creil 1.850 ; Pérenne 2.500 ; Amiens 2.650 ; Reims 3.150 ; Bitry 3.700 ; Chelles 4.000 ; Vitry-le-François 4.500 ; Nancy 5.100 ; Thaon 5.400 ; Epinal 6.000.

Au départ de Douai, Paris, Ribecourt et Rouen en colmé à 1.000 : Cambrai 0.800 ; Saint-Quentin 0.900 ; Chassy 1.400 ; Creil 1.500 ; Pérenne 2.000 ; Amiens 2.100 ; Reims 2.600 ; Bitry 3.100 ; Chelles 3.400 ; Vitry-le-François 3.900 ; Nancy 4.500 ; Thaon 4.800 ; Epinal 5.400.

Les prix ci-dessus comprennent les frais de chemins de fer et de paquebots, les voitures et les nibus pour les excursions, le visite des musées monumentaux, le logement et la nourriture dans les principaux hôtels et les guides intéressants.

La Société des Voyages Universels, 17, Faubourg Montmartre ouvrira gratuitement tous les renseignements qui lui seront demandés sur ces excursions.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 30 juin

Dépêche de 1 heure 15

Algérien Sucres	Cours de la veille	Cours du jour	Cours du jour préc.	Antimoine Bunit.	Cours de la veille	Cours du jour	Cours du jour préc.	Parmes Bunit.	Cours de la veille	Cours du jour	Cours du jour préc.
Comptant	35 15	35 15	35 15	Comptant	18 00	18 00	18 00	Comptant	18 00	18 00	18 00
Prochain	35 15	35 15	35 15	Prochain	19 00	18 10	18 10	Prochain	20 00	20 25	20 25
J. A.	35 15	35 15	35 15	J. A.	19 00	18 10	18 10	J. A.	20 00	20 25	20 25
1 A.	35 15	35 15	35 15	1 A.	19 00	18 10	18 10	1 A.	20 00	20 25	20 25
2 A.	35 15	35 15	35 15	2 A.	19 00	18 10	18 10	2 A.	20 00	20 25	20 25
3 A.	35 15	35 15	35 15	3 A.	19 00	18 10	18 10	3 A.	20 00	20 25	20 25
4 A.	35 15	35 15	35 15	4 A.	19 00	18 10	18 10	4 A.	20 00	20 25	20 25
5 A.	35 15	35 15	35 15	5 A.	19 00	18 10	18 10	5 A.	20 00	20 25	20 25
6 A.	35 15	35 15	35 15	6 A.	19 00	18 10	18 10	6 A.	20 00	20 25	20 25
7 A.	35 15	35 15	35 15	7 A.	19 00	18 10	18 10	7 A.	20 00	20 25	20 25
8 A.	35 15	35 15	35 15	8 A.	19 00	18 10	18 10	8 A.	20 00	20 25	20 25
9 A.	35 15	35 15	35 15	9 A.	19 00	18 10	18 10	9 A.	20 00	20 25	20 25
10 A.	35 15	35 15	35 15	10 A.	19 00	18 10	18 10	10 A.	20 00	20 25	20 25
11 A.	35 15	35 15	35 15	11 A.	19 00	18 10	18 10	11 A.	20 00	20 25	20 25
12 A.	35 15	35 15	35 15	12 A.	19 00	18 10	18 10	12 A.	20 00	20 25	20 25
Sucres Brutes				Sucres Brutes				Sucres Brutes			
Comptant	43 50	43 50	43 50	Comptant	43 50	43 50	43 50	Comptant	43 50	43 50	43 50
Prochain	43 50	43 50	43 50	Prochain	43 50	43 50	43 50	Prochain	43 50	43 50	43 50
J. A.	43 50	43 50	43 50	J. A.	43 50	43 50	43 50	J. A.	43 50	43 50	43 50
1 A.	43 50	43 50	43 50	1 A.	43 50	43 50	43 50	1 A.	43 50	43 50	43 50
2 A.	43 50	43 50	43 50	2 A.	43 50	43 50	43 50	2 A.	43 50	43 50	43 50
3 A.	43 50	43 50	43 50	3 A.	43 50	43 50	43 50	3 A.	43 50	43 50	43 50
4 A.	43 50	43 50	43 50	4 A.	43 50	43 50	43 50	4 A.	43 50	43 50	43 50
5 A.	43 50	43 50	43 50	5 A.	43 50	43 50	43 50	5 A.	43 50	43 50	43 50
6 A.	43 50	43 50	43 50	6 A.	43 50	43 50	43 50	6 A.	43 50	43 50	43 50
7 A.	43 50	43 50	43 50	7 A.	43 50	43 50	43 50	7 A.	43 50	43 50	43 50
8 A.	43 50	43 50	43 50	8 A.	43 50	43 50	43 50	8 A.	43 50	43 50	43 50
9 A.	43 50	43 50	43 50	9 A.	43 50	43 50	43 50	9 A.	43 50	43 50	43 50
10 A.	43 50	43 50	43 50	10 A.	43 50	43 50	43 50	10 A.	43 50	43 50	43 50
11 A.	43 50	43 50	43 50	11 A.	43 50	43 50	43 50	11 A.	43 50	43 50	43 50
12 A.	43 50	43 50	43 50	12 A.	43 50	43 50	43 50	12 A.	43 50	43 50	43 50
Sucres Blancs				Sucres Blancs				Sucres Blancs			
Comptant	43 50	43 50	43 50	Comptant	43 50	43 50	43 50	Comptant	43 50	43 50	43 50
Prochain	43 50	43 50	43 50	Prochain	43 50	43 50	43 50	Prochain	43 50	43 50	43 50
J. A.	43 50	43 50	43 50	J. A.	43 50	43 50	43 50	J. A.	43 50	43 50	43 50
1 A.	43 50	43 50	43 50	1 A.	43 50	43 50	43 50	1 A.	43 50	43 50	43 50
2 A.	43 50	43 50	43 50	2 A.	43 50	43 50	43 50	2 A.	43 50	43 50	43 50
3 A.	43 50	43 50	43 50	3 A.	43